

SEV N°14

Le journal du Syndicat du personnel des transports



VOTATIONS

Victoire d'étape

Edito de Giorgio Tuti, président du SEV

Il y a bien longtemps qu'un dimanche de votations n'a pas autant souri aux syndicats. En temps normal, l'acceptation d'un congé paternité ou le refus des déductions fiscales qui n'auraient profité qu'aux plus hauts revenus auraient déjà été des victoires savoureuses.

Le 27 septembre, tous les regards étaient tournés vers l'initiative dite de limitation. Son rejet clair et net est d'une importance cruciale pour les travailleuses et les travailleurs. Le SEV et l'Union syndicale suisse en avaient fait une priorité absolue et mis aussi les moyens nécessaires à disposition. Sous couvert d'une limitation de l'immigration, les initiant-e-s voulaient en réalité réintroduire des statuts de

séjour précaires, supprimer tous les instruments de lutte contre la sous-enchère des conditions de travail et des salaires et attaquer le large consensus qui sous-tend le marché du travail suisse : des partenaires sociaux forts et le développement des conventions collectives de travail.

La clarté du résultat - 61,7% de non - est déterminante pour l'avenir des relations bilatérales avec l'Union européenne. La participation aux scrutins à quelque 59% est aussi à mettre en évidence, largement au-dessus de la moyenne. La population soutient la voie bilatérale, mais elle ne veut pas d'un démantèlement de la protection des salaires ni des détériorations qu'il entraînerait pour la population.

Après cette victoire d'étape, l'accord-cadre avec l'Union européenne revient au cœur des discussions. Le texte actuel n'a pas d'avenir puisqu'il affaiblit notamment la protection des salaires et ouvre la porte au dumping. Il doit donc être renégocié par le Conseil fédéral. L'accord-cadre n'a aucune chance de passer la rampe devant le peuple. Syndicats, milieux patronaux et milieux économiques se sont d'ailleurs fendus d'une lettre au Conseil fédéral pour parler d'une même voix.

En Suisse, les travailleuses et travailleurs ont droit à des salaires suisses. La protection des salaires n'est pas négociable. Nous nous engagerons donc contre tout accord qui n'en tiendrait pas compte.

Mécaniciens de loc

Hanny Weissmüller, élue présidente LPV, veut que son métier fasse à nouveau rêver

2 et 4

Cargo

Economies sur le dos du personnel : le SEV conteste la stratégie financière

4

Personnel des trains

Nouveau président à la ZPV : Ralph Kessler succède à Andreas Menet

7

Journée de la Migration

Report!

Dû au coronavirus, la Commission de la Migration du SEV a décidé de repousser en 2021 la Journée de la migration prévue le 16 octobre 2020 à Olten. Le SEV ne souhaite pas prendre de risques inconsidérés et espère que l'année prochaine les conditions seront plus détendues pour le déroulement de cette journée.

CFF Historic: la direction s'entête

Avec un entêtement remarquable, la direction et le conseil d'administration de CFF Historic ignorent le désir de leurs employé-e-s d'avoir une CCT. L'Office de conciliation argovien avait décidé qu'il fallait demander aux employé-e-s s'ils voulaient toujours une CCT. Ils avaient clairement dit oui. Néanmoins, CFF Historic ne veut en aucun cas d'une CCT. Cela a sauté aux yeux lors de la dernière ronde de négociations. Le SEV regrette cette attitude obstinée et ce refus d'accepter le partenariat social, qui a bien fonctionné pendant près de 20 ans avec les prédécesseurs de la direction actuelle. Malgré ce refus, les employé-e-s bénéficient du soutien du SEV et ce n'est pas demain la veille que ça changera.



ÉLECTION DE HANNY WEISSMÜLLER À LA LPV

« Je me battrais pour tous les mécanos »

BLS : affronts au personnel

Début septembre, le Contrôle fédéral des finances a publié un rapport sur les subventions excessives (30 millions de francs) reçues par le BLS, une des plus grandes entreprises de transports publics en Suisse. Bernard Guillemon, son PDG, a démissionné. La Commission de gestion du Grand Conseil bernois envisage de nouvelles mesures et l'OFT envisage de porter plainte au pénal pour 40 autres millions perçus et non déclarés. BLS va puiser dans ses réserves pour payer ces 70 millions. Mais au moment de lancer son plan d'économie « Best Way »... les caisses étaient soit-disant vides ! Le SEV veillera à ce que le personnel n'ait pas à payer pour ces pertes financières.

BLS ne voit aucune marge de manœuvre pour accorder à ses employés un remerciement financier pour leur engagement pendant la période du covid. Pourtant, son PDG va bénéficier encore un an de plus d'un demi-million de salaire après son départ ! Le SEV exige qu'il y renonce.

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Petite révolution dans le monde des mécaniciens suisses. Le 21 septembre dernier, l'assemblée de la LPV a élu à sa tête à l'unanimité Hanny Weissmüller. Elle est la première femme à devenir présidente du personnel de locomotives SEV. Hanny succèdera le 1er janvier 2021 à Hans-Ruedi Schürch (à droite sur la photo). Elle portera les revendications de l'ensemble des mécaniciens.

Âgée de 47 ans, bilingue, mère de quatre enfants, Hanny Weissmüller, argovienne d'origine et domiciliée à Haute-Nendaz (VS), dispose d'un bagage professionnel solide et varié : diplôme de programmeuse, brevets fédéraux de gérante de caisse de pensions et de formatrice d'adulte et médiatrice économique. Pour Giorgio Tutì, président du SEV, « avec Hanny Weissmüller nous avons non seulement une femme à la tête d'un de nos corps de métiers les mieux organisés, mais aussi une personne qui saura défendre les intérêts de ses collègues grâce à sa personnalité. » Il y a sept ans, elle s'est tournée vers le monde du rail qui a marqué toute son enfance et réalise son rêve en conduisant des trains CFF depuis la gare de Saint-Maurice. Nous l'avons interviewée quelques minutes après son élection.

Comment te sens-tu après cette élection ?

Hanny Weissmüller : Je suis très fière d'être élue et d'avoir reçu la confiance de mes collègues qui ont voté à l'unanimité pour une candidature féminine. Cela veut dire que ce qui comptait, c'était avant tout les compétences. Cela me fait très plaisir de représenter mon métier que j'adore. Et surtout, remodeler les conditions-cadre pour rendre à nouveau ce métier attractif.

Ton élection à la tête de la sous-fédération du personnel de locomotive présidée depuis

plus de 130 ans par des hommes comporte-t-elle une dimension particulière ?

Je pense que cette journée a une dimension historique. Mais, de mon point de vue, avant d'élire une femme ou un homme, ce sont surtout les compétences qui étaient importantes pour guider le choix de l'assemblée. Je vais surtout représenter mon métier.

Quels sont les défis de ta profession ces prochains mois ?

Sur le court et moyen terme, nous allons surtout être confrontés au problème des mesures d'économie que semblent vouloir faire les CFF et dans une certaine mesure aussi le BLS. Pourtant, nous avons travaillé à fond durant le confinement, nous étions là. La Confédération nous a demandé de travailler, d'être au front, tout en disant à la population de ne pas prendre les transports publics. Nous allons nous battre contre ces mesures d'économie qui ne doivent pas être faites sur notre dos. Ce n'est vraiment pas sur nos métiers qu'il faut économiser. Il ne faut plus de restructurations ces prochains mois ni se lancer dans des projets qui peuvent être reportés. Voilà des pistes d'économie.

Quels seront les autres thèmes chauds pour la LPV ?

Comme on le sait, il y a un manque de mécaniciens de locomotive. Il faut donc que la profession reste attractive, notamment au niveau salarial, des horaires de travail, la conciliation de la vie professionnelle et vie privée. Il y a des solutions. Mais il faut surtout se faire entendre. Mes collègues peuvent compter sur moi pour faire passer ce message très clairement. Je me battrais pour améliorer la situation de tous les mécaniciens de loc. Cela passera par un dialogue soutenu avec les CFF.

La digitalisation et la perspective de trains sans conducteur, cela t'inquiète-il ?

Techniquement, nous n'en sommes vraiment pas encore là. Il y a encore bien de la marge, nous le savons. L'ancienne direction des CFF aimait bien se vanter lors des Journées du Digital. Notre métier va sûrement changer, mais nous serons très attentifs à ce qu'il ne se résume pas à appuyer sur un bouton pour ouvrir et fermer les portes. Nous ferons tout pour empêcher une déqualification de notre profession, pour conserver et renforcer les conditions-cadre de notre métier ce qui passe notamment par une augmentation de nos salaires. Ceux-ci ne sont en effet pas à la hauteur des responsabilités que nous endossons. Nous transportons des centaines de personnes, nous avons des contraintes d'horaire et nous devons passer des examens périodiques pour renouveler notre droit de conduire.

De par ton vécu, vas-tu aussi amener des revendications pour améliorer les conditions de travail des mécaniciennes ?

Dans les faits, les revendications des femmes sont toujours également bénéfiques pour les hommes. Si je prends l'exemple des horaires, que l'on puisse avoir des horaires « de bureau » quand on a des enfants en bas âge à la maison et que l'on puisse durant 18 à 24 mois changer de groupe de rotation, pour que l'on soit un peu plus reposé tant que l'enfant ne fait pas ses nuits, c'est aussi bénéfique pour les hommes. Ils peuvent aider leur conjointe, ils peuvent amener et chercher leur enfant à la crèche et les deux conjoints peuvent travailler normalement.

Que souhaites-tu pour cette profession ?

J'aimerais que cela redevienne un rêve d'être mécanicien ou mécanicienne de locomotive. Que la passion revienne et que ce ne soit pas seulement un métier que l'on fait pour gagner des sous. Il y a tellement de contraintes que si on le fait seulement pour ça, on ne reste pas. Il faut que cela fasse rêver à nouveau et c'est ça que j'ai envie de transmettre.

NOUVEAU MODÈLE DE FONCTIONNEMENT AUX CFF

Peu de transparence chez CFF IT

Elisa Lanthaler
elisa.lanthaler@sev-online.ch

La réorganisation «Gemeinsam digital – IT | 4.0» sert de projet pilote pour un nouveau modèle de fonctionnement aux CFF. Un des objectifs est de réduire massivement les descriptions de postes et d'obtenir plus de transparence. Sur ce dernier point, ni le personnel concerné, ni le SEV n'ont toutefois remarqué une amélioration.

Le projet «Gemeinsam digital – IT | 4.0» a été lancé au début 2019. Le service informatique (IT) des CFF a misé sur une collaboration «agile» durant les dernières années et cette réorganisation doit fournir de nouvelles structures : au lieu d'être dirigés sur des projets isolés, les processus visent à trouver des solutions numériques grâce à une organisation en réseau.

Simultanément, la réorganisation en cours constitue un projet pilote pour un nouveau modèle de fonctionnement aux CFF. L'objectif de ce nouveau modèle est de simplifier les déroulements grâce à une diminution des descriptions de postes tout en affichant plus de transparence. Toutefois

en ce qui concerne ce dernier point, aucune amélioration n'a été remarquée avec l'introduction du nouveau modèle de fonctionnement chez CFF IT: «Aussi bien pour le personnel touché que pour le SEV, ce modèle de fonctionnement est extrêmement nébuleux», constate le secrétaire syndical SEV Patrick Kummer.

A l'avenir, chaque collaboratrice et collaborateur IT devra occuper l'une des quatre fonctions prévues pour le service informatique, ces fonctions étant déterminantes pour l'établissement du contrat de travail et de la description de poste. Pour chaque fonction, dans le contrat de travail figure une plage composée de huit niveaux d'exigences décisifs pour la fixation du salaire. «Les CFF ne veulent pour l'instant expliquer ni aux personnes concernées, ni aux syndicats de quelle manière ils voient la chose», déplore Patrick Kummer.

Le problème est que CFF IT a commencé déjà en août à pourvoir les postes. Pour cela les cadres spécialistes et les supérieurs hiérarchiques doivent présenter leur candidature pour les postes mis au concours sur intranet. Mais, pour chaque poste, des niveaux d'exigences différents sont proposés.

«Etant donné que les personnes qui postulent ne peuvent pas comparer les exigences liées à la fonction avec leur propre profil, ils doivent postuler à l'aveugle», regrette Kummer. En effet, sans établir de comparaison, les postulants ne peuvent pas savoir si un poste correspond ou non aux conditions existantes et s'il est classé plus haut ou plus bas. Apparemment, cette information sera connue seulement après discussion avec le potentiel nouveau supérieur hiérarchique. Et si les conditions du nouveau poste ne conviennent pas au postulant-e, sa postulation peut être retirée.

Manque de clarté et de sécurité

«Cette manière de procéder représente un réel manque de clarté pour le personnel et amène un sentiment d'insécurité» poursuit Patrick Kummer. Celui-ci considère qu'une telle procédure constitue une grande perte de temps pour toutes les personnes concernées si le niveau d'exigences ne correspond pas aux attentes de la personne qui postule.

Le SEV ne comprend pas pourquoi on ne joue pas carte sur table dès le début avec le personnel. Pour Patrick Kummer, une chose est évidente:



«dans une réorganisation, le modèle de fonctionnement doit être communiqué de manière claire et transparente pour toutes les fonctions en précisant les niveaux, les rôles et les exigences de chaque fonction. Lié à cela, un niveau d'exigences concret doit être annoncé. C'est seulement une fois qu'une communication transparente a eu lieu que le processus de réoccupation des postes peut débuter.»

Il y a un autre problème dans le nouveau modèle: parallèlement à la fonction, chaque collaboratrice et chaque collaborateur IT reçoit un rôle qui doit être assuré dans l'organisation du travail. Cela peut être un rôle de cadre spécialiste ou un rôle dans un team. «Ceci rend toute comparaison encore plus difficile», critique Patrick Kummer.

Parmi les collaboratrices et collaborateurs IT, la nouvelle classification des fonctions soulève beaucoup de questions: «Beaucoup ont l'impression de se trouver devant une «boîte noire». Et les employé-e-s de longue date qui se sont formés sur le tas ont la crainte d'être remplacés par des gens plus jeunes, ce qui signifierait également une perte du savoir faire», explique Patrick Kummer.

«Si l'introduction du nouveau modèle chez CFF IT doit servir de projet pilote pour l'ensemble des CFF, ce n'est pas un bon présage pour l'application future du modèle de fonctionnement», résume Kummer. Et pour la planification de leur carrière, les collègues devraient au moins savoir quelles sont les exigences liées à une fonction pour laquelle ils aimeraient postuler, et quel niveau d'exigences sera attribué à leur éventuel futur poste.

Le SEV exige une communication ouverte et complète

Kummer le dit clairement: «La transparence est importante. Il s'agit de traiter le personnel avec respect. C'est la condition incontournable pour une culture d'entreprise saine et flexible. Le manque de transparence n'a pas sa place dans une organisation qui se veut moderne.» Au vu du problème de manque d'effectif croissant parmi les spécialistes mais avant tout aussi pour que le personnel soit traité avec respect, le SEV exige une communication ouverte, complète et rapide à l'attention des collaboratrices et collaborateurs, pour le nouveau modèle de fonctionnement CFF IT 4.0 mais aussi de manière générale à l'avenir.

+

-

Le SEV est très satisfait des résultats des **élections des représentant-e-s du personnel à la Caisse de pension CFF** pour la période 2021-24. Ses 4 candidat-e-s (photos dans le sens des heures) - Franziska Schneider, Marjan D. Klatt, Hanspeter Eggenberger et Aroldo Cambi - ont été réélus par les assuré-e-s actifs facilement. Pour rappel, les retraité-e-s des CFF n'ont pas le droit de vote. Les deux autres candidat-e-s de la liste des partenaires sociaux ont conservé leur siège.

Les CFF ont versé à **Andreas Meyer** environ 450 000 francs après son dernier jour de travail, fin mars, jusqu'à fin septembre. «C'est un affront au personnel», déclare le président du SEV, Giorgio Tuti. «La même entreprise paie un ex-CEO pour ne rien faire et attaque en même temps le personnel, qui a fait un travail exceptionnel pendant le confinement, sur leurs salaires, leurs congés et leurs comptes de temps de travail. C'est scandaleux et démotivant, oui, c'est une insulte.»



CHRISTIAN FANKHAUSER répond

Manifestester est un acte démocratique

? La Suisse sort d'un mini-psychodrame avec l'occupation de la Place fédérale par les grévistes du climat. Qu'en dit le SEV ?

A priori on peut imaginer qu'une telle question ne concerne pas un syndicat. Et pourtant si, car le débat qui s'est joué ces dernières semaines n'est pas anodin.

Les arguments principaux des opposants à ces manifestations sur la Place fédérale ont brandi le respect du droit pour toutes et tous. Un respect et une scandalisation à géométrie variable.

Pour revenir à la question du droit et rétorquer que bien souvent la loi est à l'image de ceux qui la font, de ceux qui ont le pouvoir. L'enjeu syndical est bien là. On a aussi entendu que la démocratie a ses outils: élections, travail parlementaire, droit de référendum, droit d'ini-

tiative. Tout le reste ne serait pas démocratique.

Pour nous qui défendons les droits, les conditions de travail et de vie des salariées et salariés, nous savons aussi que l'expression de la colère, des revendications dans l'espace public est un outil fondamental dans la création du collectif et participe aussi à la formation de l'opinion, voire à la modification des rapports de force.

Paradoxalement, vouloir confiner le débat démocratique à l'intérieur du Palais est un signe de faiblesse. Il témoigne davantage de la peur de perdre le pouvoir que de la maîtrise que nous serions en droit d'attendre de nos élu-e-s.

Christian Fankhauser est vice-président du SEV. Tu as une question pour le SEV? Ecris-nous à journal@sev-online.ch

AD LPV

Une assemblée qui fera date



Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, Valérie Solano (responsable des CFF à Genève) et Giorgio Tuti (président du SEV et vice-président de l'USS) ont été les trois principaux orateurs (avec M. Avallone et R. Zürcher, absents ici). Ils entourent l'actuel président central LPV Hans-Ruedi Schürch et Hanny Weissmüller, la nouvelle présidente élue dès 2021.

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Ce sont près de 70 personnes qui se sont réunies au Musée olympique de Lausanne, dans le respect des normes de sécurité sanitaires, le 21 septembre dernier, pour une assemblée des délégués LPV qui fera date.

Non seulement cette assemblée du personnel de locomotives présidée par Michel Roth a élu Hanny Weissmüller à sa tête (voir p. 2), mais elle était la première à se tenir avec port du masque et distances sociales. Le président central Hans-Ruedi Schürch s'est réjoui d'une « présence aussi nombreuse ». Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, a aussi souligné son « grand plaisir d'assister à une réelle

assemblée. Cela nous a manqué. Difficile de faire mouvement avec Skype ! » Après l'acceptation du PV 2019, du rapport annuel, des comptes 2019 et du budget 2021, Valérie Solano a notamment présenté le travail du SEV en amont pour éviter que le Léman Express ne favorise le dumping salarial. Pierre-Yves Maillard a rappelé que les retraites sont toujours à la baisse et que la meilleure réponse est une 13e rente. Pour le financement de cette mesure, il a rappelé que le monde du travail profitait peu des 800 milliards au bilan de la Banque nationale. L'USS refusera que ce soit avec l'élévation de l'âge de la retraite des femmes que l'on sauve l'AVS. Il a rappelé enfin la ligne rouge de la protection des salaires qui fait que l'USS ne peut soutenir l'accord-cadre avec l'UE. Diverses propositions ont en-

suite été acceptées par l'assemblée, notamment pour la protection de la santé à la place de travail. La climatisation dans la cabine de conduite ne doit pas être automatisée et le personnel doit être intégré lors de l'introduction de nouveaux véhicules. Le principe de laisser un train défilant à la gare la plus proche a été accepté. L'assemblée a écouté avec attention les interventions de Giorgio Tuti, Manuel Avallone et René Zürcher.

Dans son dernier discours présidentiel, Hans-Ruedi Schürch, encore en fonction jusqu'au 31 décembre, a rappelé que pendant que l'ancienne direction CFF s'occupait de digitalisation, les cheminots conduisaient du vieux matériel roulant et subissaient les retards et la pénurie de mécaniciens. Il a déploré aussi que les négociations salariales commencent mal

avec les économies annoncées au nom du coronavirus. « Ces sept ans de présidence ont été intéressants et ont passé très vite », a-t-il dit. Mais il se

réjouit aussi d'avoir plus de temps libre. Stefan Bruderer a mis le point final avec un rappel du nouveau site web de la LPV: <https://lpv-sev.ch/>.

Elections

L'Assemblée des délégués LPV a procédé à un certain nombre d'élections. Les personnes suivantes ont été élues:

Hanny Weissmüller (VD, Bas-VS) élue présidente centrale (à l'unanimité).

Ont été réélus au comité central : **Jan Schönenberger** (caissier central), **Marcel Maurer** (secrétaire central), **Marjan D. Klatt** (Chef de ressort P), **Beat Kieliger** (Chef de ressort C), **Patrick Cavelti** (Chef de ressort RhB), **René Knöpfel** (Chef de ressort BLS) et **Christoph Erker** (Chef de recrutement).

Demian Papa (Ticino) a été élu membre suppléant dans la CG-LPV.

Marcel Maurer (BLS) a été élu membre suppléant comité SEV.

Gabriele Bianchi (Ticino) a été élu représentant jeunesse. Représentant-e-s migration et femmes: vacants.

René Peter et **Andreas Järmann** sont élus délégués Conférence CFF C.

Steve Langmeier et **Morad Ghezoani** délégués Conférence CCT CFF V.

Selim Taboubi, **Alexander Schlatter** et **Mathias von Büren** sont élus délégués suppl. Conférence CCT CFF V.

CFF CARGO

Pas question d'économiser sur le personnel

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Les CFF veulent économiser sur le dos du personnel en raison de leur situation financière. Et voici maintenant que CFF Cargo veut aller encore plus loin que le reste de l'entreprise. Le SEV s'y oppose !

La crise sanitaire a causé des pertes financières pour les CFF. Les CFF disposent de réserves mais ils n'ont actuellement pas de liquidités, c'est pourquoi ils doivent emprunter à la Confédération. Pour cette raison, la direction du groupe demande au personnel de contribuer aux économies : l'année prochaine il devra renoncer aux mesures salariales prévues ainsi qu'à deux jours de vacances. Les CFF ont lancé ce thème parallèlement aux négociations sur le système salarial. Mais le SEV ne veut pas négocier à ce propos avant d'avoir trouvé un terrain d'entente au sujet du développement du système salarial.

« CFF Cargo ne participe pas à ces négociations mais veut toutefois reprendre ces mesures d'économie », déplore le secrétaire syndical Philipp Hadorn. Et la cerise sur le gâteau : Cargo ajoute au catalogue de revendications des CFF une mesure d'économie supplémentaire : le per-

sonnel devra accepter que soient reportées en 2021 jusqu'à 40 heures en négatif au lieu des 25 heures autorisées au maximum. C'est ce que prévoit la CCT actuellement en vigueur. CFF Cargo SA veut aussi renouveler sa CCT indépendamment de la CCT CFF. Les syndicats se sont déclarés prêts à faire de telles négociations en 2021 lors de la conclusion de la CCT 2019.

CFF Cargo a subi durant le premier semestre de cette année 27 millions de pertes, surtout à cause du coronavirus, mais pas seulement : « Le développement des affaires de Cargo est fondamentalement difficile et certains scénarios sur lesquels comptait la direction ne se sont pas déroulés comme prévu. Le coronavirus n'a fait que corser la situation », analyse Philipp Hadorn. Il a trouvé que le ton du message de la direction Cargo adressé à fin août au personnel par vidéo concernant la situation de l'entreprise était assez malvenu. Certaines phrases ont été prononcées dans le but de faire peur : « L'argent nous manque littéralement pour pouvoir à l'avenir encore verser les salaires. (...) C'est seulement ensemble que nous parviendrons à maintenir CFF Cargo en vie. (...) Mais cela va nous demander à tous de faire des sacrifices. »

« Il est inacceptable de vouloir économiser sur le dos du personnel ! », s'exclame Philipp Hadorn.

« Les collaboratrices et collaborateurs font déjà suffisamment de sacrifices afin que l'entreprise puisse continuer à fonctionner malgré le manque de personnel etc. La direction joue sur la loyauté du personnel pour demander des choses qui dépassent le supportable. Mais si l'on s'attaque aux salaires, aux vacances et à la CCT alors cette loyauté se trouvera soudain un peu trop sollicitée, et ce seront la frustration et la résignation qui prendront sa place ! Cela serait néfaste pour tout le monde. »

Selon Philipp Hadorn, la vidéo se concentrait un peu trop sur les insuffisances internes et ne parlait pas des conditions-cadre, soit que la crise du coronavirus allait tôt ou tard s'estomper et que la Confédération octroyait une aide. « Néanmoins le politique exige de CFF Cargo un autofinancement et a réduit les subventions de l'Etat, ce qui rend les choses encore plus compliquées pour Cargo qui doit rester hors des chiffres rouges en trafic intérieur. Ceci est en contradic-

tion avec les attentes de la population qui veut que le transport des marchandises se fasse autant que possible par rail, pour la protection du climat. C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent continuer à subventionner CFF Cargo. Sa direction doit l'exiger ! »

« Les adaptations de l'offre » mentionnées dans la vidéo sont plus que douteuses : « Cargo ne peut envisager aucun exercice supplémentaire de démantèlement. Par le passé, on a toujours fait des coupes là où les rendements paraissent plus faibles. Toutefois le bénéfice retiré n'a jamais été viable sur le long terme. Au contraire, avec chaque démantèlement c'est une partie du chiffre d'affaires et du potentiel de développement que l'on a perdu. Il faut maintenant stopper cette spirale qui progresse vers le bas. Les seules adaptations de l'offre acceptables en cette période de post-confinement sont celles qui vont dans le sens d'une contribution au transfert du trafic marchandises sur le rail. »

Mécanos inquiets

« Depuis la vidéo alarmante de la direction Cargo de fin août, les collègues ont pris peur pour leurs salaires et pour l'avenir », dit Yannick Durand du comité de la LPV Vaud et Bas-Valais et membre de la CoPe Cargo. « Les nouveaux qui ont été formés se posent la question de savoir s'ils ne vont pas aller à la concurrence. Si ces jeunes partent, le manque de mécaniciens va encore s'aggraver. On nous demande très souvent de venir travailler sur des congés. On fait des sacrifices côté loisirs aussi. On veut bien et on doit aider notre entreprise, mais au bout d'un moment, il faudrait qu'on reçoive des remerciements. Il y a de la grogne qui va encore augmenter si on épargne sur notre dos. Beaucoup de gens envisagent de partir à la retraite à 60 ans. Sur les 93 mécaniciens à Lausanne-Triage, 20 iront probablement à la retraite dans les quatre ans à venir. C'est compliqué, la plupart d'entre nous aime quand même l'entreprise Cargo, mais on ne comprend pas les réorganisations chaque fois. On en a tellement fait et on se demande à quoi elles ont servi, vu la situation financière actuelle... Je trouve que la direction pourrait un peu rassurer les gens mais elle ne le fait pas. C'est nous qui essayons de rassurer nos collègues... »

Grogne à la manoeuvre

C'est l'incompréhension à la manoeuvre, car les employés ont volontairement accepté de baisser leurs comptes d'heures supplémentaires suite à la période de confinement et de prendre leurs vacances même si le moment n'était pas idéal, déclare Hanspeter Eggenberger, président central RPV : « Ils ont été d'accord d'apporter cette contribution pour soutenir leur entreprise. Et ils ont apprécié qu'en cas de chômage partiel, le salaire soit versé à 100%. Mais si la direction veut économiser sur les salaires, les personnes des basses catégories salariales risquent de mal le prendre. Il sera encore plus difficile de trouver des gens intéressés aux tâches de manoeuvre. Les effectifs sont maigres depuis longtemps et l'âge moyen, autour des 50 ans, est élevé. Nos salaires initiaux sont trop bas : on pourrait aussi bien aller remplir les rayons de magasin sans subir de travailler à n'importe quelle heure, à l'extérieur et les week-ends. Les jeunes qui sortent d'apprentissage en logistique préfèrent s'engager au RhB car le salaire initial y est plus élevé. Les mécaniciens de locs B100 exigent depuis des années plus de salaire. Et si on leur supprime l'adaptation salariale en 2021, il ne s'agit pas d'une mesure unique. Ils la traîneront sur toute leur carrière ! »

MOVENDO

« La formation est une tâche centrale des syndicats ! »

Karin Taglang
zeitung@sev-online.ch

Depuis 2019, Michael Herzka dirige l'institut de formation des syndicats Movendo. Etant membre de la section ONG du SSP depuis de nombreuses années, il connaît très bien le mouvement syndical et dispose d'une solide expérience en matière de formation, étant donné qu'il a occupé la fonction de directeur des études dans diverses écoles supérieures. Grâce à lui la vision d'avenir est assurée. Ce sera le thème de la journée de formation Movendo du 16 novembre prochain.

Michael, tu es en fonction depuis 2019 à la tête de l'institut. Quels étaient tes objectifs lorsque tu as repris les rênes de Movendo ?

Movendo était dans une situation très saine et stable lorsque j'en ai repris la direction des mains de ma prédécesseure. Durant les trois dernières années, notre institut a pu étendre son offre et la demande a augmenté. Mon premier objectif est donc certainement de continuer dans cette voie.

Mis à part le défi de gérer les changements de personnel et les adaptations visuelles de notre matériel, nous avons bien sûr toujours au premier plan notre tâche la plus importante: le constant développement de notre programme de cours. Nous le planifions toujours en étroite collaboration avec nos organisations membres. Outre les thèmes tels que la communication, nous proposons aussi des cours concrets sur le droit du travail et la prévoyance vieillesse. Un des principaux groupes-cible est constitué par les syndicalistes actifs, soit les représentants du personnel, les membres des CoPe's, etc. Nous avons une offre bien spécifique pour ces personnes.

Comment l'offre sera-t-elle modifiée ces prochaines années sur le plan du contenu, aussi au vu de la pandémie du coronavirus ?

Le thème de la numérisation et son utilisation occupera le devant de la scène. Comment mieux utiliser les canaux numériques? Quelles sont les questions qui se posent sur le plan juridique dans les entreprises concernant la surveillance ou l'accessibilité?

Beaucoup de thèmes classiques comme la prévoyance vieillesse seront certainement encore beaucoup demandés à l'avenir. Toutefois je pense que certains aspects dans ces thèmes risquent de changer. La numérisation change le monde du travail. Un exemple assez inquiétant: toute l'économie qui se développe sur les plateformes. Des petits jobs par-ci par-là, et on cumule les jobs... ceci peut paraître attrayant. Mais les syndicats se trouvent devant un problème: où sont les gens qui n'ont pas de place de travail fixe et comment peut-on les atteindre?

Pourquoi le travail de formation des syndicats est-il si important?

La formation a toujours occupé une place prépondérante dans le mouvement syndical. Le but est de proposer une formation aussi aux gens qui ont une position un peu moins privilégiée. C'est de mon point de vue l'une des tâches principales des syndicats. Un institut de formation commun permet de mieux

assurer cette tâche et facilite les choses pour les organisations, qui ne doivent ainsi plus organiser chacune ses propres cours.

Le 16 novembre prochain (voir ci-contre), Movendo organise une journée de formation sur le thème de l'« Avenir ». De quel avenir s'agit-il ?

Du nôtre! Notre avenir individuel, notre avenir collectif dans la société, et aussi notre avenir en tant que mouvement syndical. Ce sont la grève des femmes et le mouvement climatique de 2019 qui ont donné l'impulsion pour le choix de ce thème. Ce genre d'action représente une dynamique importante actuellement, et beaucoup de gens s'engagent.

Et qu'en est-il des syndicats? Afin d'assurer notre avenir nous devons nous demander par exemple comment gagner plus de jeunes à notre cause syndicale, en particulier lorsque les gens ne sont plus organisés ou qu'ils changent régulièrement de poste. Comment est-il alors possible d'avoir un sentiment d'appartenance pour un syndicat? Ce sont les grandes questions qui se posent pour l'avenir. Comme le disait l'année passée un orateur dans une rencontre syndicale européenne: dans le monde du travail de demain, soit on est membre d'un syndicat, soit on se sent très, très seul.

La pandémie a montré quelle était l'importance des syndicats et de leurs revendications politiques. Beaucoup de gens ont reconnu ce que les syndicats peuvent leur apporter. Pas seulement pour eux-mêmes mais aussi pour soigner les liens et s'entraider. La notion de solidarité a connu un nouvel essor. Pour cette raison les syndicats ont encore un avenir, c'est certain!

Quelle partie du programme te réjouit particulièrement?

Je me réjouis surtout du grand nombre d'orateurs et d'oratrices tous très différents: Pierre-Yves Maillard, Mattea Meyer, Vera Dos Santos de l'Union syndicale européenne et Jasmine Lorenzini de l'Uni de Genève. Et je suis curieux de voir comment se dérouleront l'après-midi les discussions sur l'avenir. Tous les syndicats seront représentés avec leurs thèmes spécifiques liés à l'avenir ainsi que leurs spécialistes et les participants pourront chercher le thème qui les intéresse le plus.

Un autre point fort sera le podium de la fin, nous avons pu inviter Regula Rytz qui, en tant que syndicaliste, est une personne politique très proche du mouvement et dispose d'une grande expérience politique. A la fin de cette journée, j'espère en quelque sorte retirer un mandat et des impulsions pour le développement futur de Movendo.

Donne-moi trois bonnes raisons de s'inscrire à cette journée de formation...

En ces temps incertains il est important de profiter d'une telle journée et de prendre le temps, dans toute cette agitation, de regarder vers l'avenir. La deuxième chose est notre palette très prometteuse d'orateurs et oratrices et la grande variété de thèmes (ndlr: dont Daniela Lehmann du SEV). Et enfin, ce sera une belle occasion de se rencontrer et cela aussi est important. Cette journée doit offrir la possibilité d'entrer en discussion avec des collègues de domaines très différents. Finalement c'est cet échange mutuel qui constituera le pilier de cette journée.

FORMATION

« Il y a beaucoup de nouveaux cours »

Vivian Bologna Lucie Waser est responsable de la formation au SEV. Elle parle de ses objectifs et de la brochure de cours movendo qui sortira bientôt.

Lucie, tu as repris la formation du SEV cet été. Quelles sont tes objectifs ?

C'est le programme des cours SEV-MOVENDO qui doit être utile aux membres et non pas le contraire. La formation fait aujourd'hui partie des droits de chacun-e, elle n'est plus réservée à l'élite comme cela était le cas au siècle passé. Dans notre société actuelle qui table sur le savoir, la formation est la clé du succès. Notre programme est là pour permettre à tout le monde d'avoir accès à des offres de formation à un prix abordable.

Le programme des cours de l'an prochain va bientôt sortir. Quelles sont les cours qui marchent le mieux auprès de nos membres ?

Tous les cours sont bien fréquentés et les places sont assez vite occupées. Peut-être est-ce dû au fait que nos cours traitent de sujets qui sont proches de la pratique et apportent ainsi des bénéfices évidents. Nous nous efforçons de nous améliorer chaque année et d'adapter notre offre aux besoins qui changent constamment.

Y a-t-il des nouveautés pour 2021 ?

Oui, il y a des innovations sympas dans le programme SEV-MOVENDO. D'une part des cours sur les médias sociaux (à Zurich et Lausanne) et sur la manière dont nous pou-



Lucie Waser, responsable de la formation.

vons les utiliser pour le travail syndical. D'autre part des offres supplémentaires liées au départ à la retraite – dont un cours spécialement pour les femmes vu qu'elles ont souvent des carrières professionnelles différentes de celles des hommes, ce qui se répercute directement sur la retraite. Pour la jeunesse SEV, nous proposons aussi une offre ciblée lancée par la commission de jeunesse. S'ajoutent à cela de nombreux cours proposés par les sous-fédérations. Le programme du SEV n'a jamais été aussi varié et nous nous réjouissons de notre offre 2021.

Si tu désires organiser une offre pour ta section en 2022, tu peux t'adresser par e-mail à bildung@sev-online.ch en précisant comme objet « SEV 2022 » et nous examinerons ensemble les possibilités.

MOVENDO

L'Institut de formation des syndicats

SGBIUSS
Union syndicale suisse



Le syndicalisme a un avenir – le mouvement, c'est maintenant!

nouvelle date
16.11.2020
9h00-16h30
Hôtel Ador, Berne

Mouvement des jeunes pour le climat, grève féministe, protestations sociales. Ces dernières années, les gens bougent. Par peur pour la planète, par souci de l'avenir des assurances sociales, par colère contre l'exploitation et l'injustice. Ou parce qu'ils en ont assez des promesses vides en matière d'égalité et d'égalité des chances.

La solidarité et la justice sociale sont les fondements d'une société et d'une économie durables. Les syndicats et leur action de formation doivent façonner cet avenir: Comment mobiliser nos membres sur les questions écologiques? Avec quels thèmes toucherons-nous la prochaine génération? Comment lutter contre l'exploitation dans l'économie numérique? Comment travailler en réseau avec les mouvements européens et internationaux dans le futur?

L'Union syndicale suisse et Movendo, l'Institut de formation des syndicats, vous invitent à une journée tournée résolument vers l'avenir.



Inscription

info@movendo.ch, téléphone: 031 370 00 70 ou par le lien suivant: <https://bit.ly/2EHSNT7>

Frais: gratuit pour membres de Garanto, Nautilus, SEV, syndicom, Unia, VPOD

Non-membres: CHF 250.-

Lundi 16 novembre, 9h00-16h30
Hôtel Ador, Berne

Avec le président de l'USS Pierre-Yves Maillard, la conseillère nationale Mattea Meyer, la conseillère nationale Regula Rytz, la chercheuse sur les mouvements sociaux Jasmine Lorenzini (Université de Genève) et la directrice formation de l'institut syndical européen Vera Dos Santos.

ANGLE DROIT

Assemblées: à quoi faut-il être attentif?

§ Service juridique du SEV

A chaque fois que revient le temps des assemblées de sections et des assemblées des délégués, diverses questions liées aux droits et devoirs d'une association sont adressées au team de protection juridique. Etant donné que cette année, à cause du coronavirus, la plupart des assemblées se déroulent au deuxième semestre, c'est l'occasion de répondre aux principales demandes concernant le droit d'association.

Quelles sont les décisions qu'un comité est en droit de prendre?

Si l'on se base sur les lois et règlements cette question est simple: il peut décider de tout ce qui est prévu statutairement et qui ne doit pas être explicitement décidé par l'assemblée des membres. Par exemple l'assemblée des membres doit contrôler les organes tel que le comité auquel elle donne décharge, et après révision de la caisse elle doit accepter les comptes. L'assemblée des membres procède aussi aux élections. Un comité de section n'a pas le pouvoir d'adopter des modifications apportées à la CCT cadre ou la CCT d'entreprise. Ce genre de décisions doivent être prises par la majorité des membres actifs des sections concernées, ou par la conférence CCT élue. En outre, si un comité de section devait se prononcer au sujet d'affaires sans que les membres aient eu préalablement l'occasion de s'exprimer, ceci pourrait amener des situations délicates. S'il n'y a pas d'urgence au niveau des délais, dans un tel cas le comité de section ne devrait parler qu'en son propre nom.

Une décision de l'assemblée est-elle valable s'il n'y a que peu de membres?

En principe oui, la loi stipule que les décisions relatives à une association incombant à

l'assemblée de cette association doivent être prises par la majorité des membres présents. Mais pour les décisions importantes, il est indiqué de procéder à une plus large consultation. S'agissant par exemple d'adaptations de la CCT sur lesquelles l'assemblée de section doit se prononcer.

Pour les décisions importantes faut-il procéder à une votation générale?

Les statuts SEV prévoient une votation générale seulement lorsqu'un référendum est lancé contre une décision de l'assemblée des membres ou en cas de nouvelle CCT. Les votations générales doivent être réalisées par écrit et organisées par la commission de gestion. Le comité est libre de faire des enquêtes écrites dans le cadre d'autres décisions importantes. Mais ce ne sont pas des votations générales. Le comité peut aussi faire une enquête par e-mail pour autant qu'il dispose des adresses e-mail de la majorité des membres. Les membres qui n'ont pas d'adresse e-mail doivent cependant en être informés par courrier ou par affichage afin d'avoir aussi la possibilité de s'exprimer. Il en va de même pour les invitations aux assemblées: elles peuvent être envoyées par e-mail mais les membres qui n'ont pas de boîte mail doivent être informés par courrier postal.

Quelle est la manière correcte d'accepter les comptes annuels?

Les comptes annuels doivent être acceptés par l'assemblée générale et être auparavant examinés par un réviseur interne désigné ou par la commission de gestion. Le déroulement est le suivant: les comptes annuels sont présentés, des explications sont données par le caissier ou la caissière, et on répond aux éventuelles questions. D'abord le rapport de révision est lu devant l'assemblée, puis la proposition d'accepter les comptes et de donner décharge contenue dans ce rapport doit faire l'objet d'un vote par l'assemblée.

PV FRIBOURG

En excursion à Avenches

Jean-Louis Scherz Les 23 participant-e-s ont eu un grand plaisir de se retrouver dans la ville médiévale d'Avenches le 28 septembre. Soulignons qu'une telle rencontre ne s'était plus présentée depuis la dernière assemblée d'automne. La visite du site médiéval com-

mentée par le collègue Jean-Louis Scherz a été bien suivie et le repas sous forme de buffet, au Restaurant de la Couronne, bien apprécié. Si le temps faisait un peu grise mine, l'humeur était résolument au beau fixe. Un grand merci aux organisateurs Joël Terrapon et Eric Pont.



COMITÉ CENTRAL ZPV

L'accident de Baden encore présent

Roger Tschirky Les prestations ZK et la problématique des vélos ont fait une fois de plus l'objet de discussions au sein du comité central. Nous sommes clairement d'avis que des solutions durables doivent être recherchées car cela ne peut plus durer ainsi. La séance du comité central a aussi été l'occasion d'aborder la partie financière de l'assemblée des délégué-e-s afin que les comptes 2019 et le budget 2020 de la ZPV puissent être adoptés dans les délais. On a pu donner décharge au caissier central René

Furrer et un grand merci lui a été adressé pour son travail toujours parfait.

En août 2020, un essai pilote de départs sans autorisation a été réalisé sur la ligne IR 13 suite à une demande de CFF Infrastructure. Nous ne sommes pas d'accord avec cette pratique unilatérale des CFF et une résolution commune avec la LPV leur est remise pour contrer ce projet pilote (voir Journal SEV n°12). L'accident de Baden du 4.08.2019 est encore trop présent dans nos esprits pour que de telles expériences soient faites en ce qui concerne le processus de départ. Une fois de plus, on doit constater le manque de sensibilité de la direction CFF dans de tels dossiers.

Le rapport du Service d'enquête suisse de sécurité SESE au sujet de l'accident du 4.08.2019 à Baden a également fait l'objet d'une discussion. Au vu des diverses déclarations contenues dans ce rapport, on peut se demander si une « demande d'arrêt d'urgence » figurant dans l'app d'autorisation de départ aurait pu permettre d'éviter cet accident. Au vu de la situation de pandémie, toutes les journées de formation proposées par la ZPV ont dû être malheureusement annulées. Nous espérons pouvoir les reconduire en 2021. A fin septembre 2020, un nouveau site internet de la ZPV a été lancé. Il sera disponible en trois langues (D/F/I).



RETRAIT DU CEO DE SWISS

1000 postes supprimés... sans licenciements?

SEV Le départ surprise du CEO de Swiss (filiale de Lufthansa) en plein milieu de la crise du coronavirus « soulève des questions » et irrite SEV-GATA qui veut recevoir des garanties de la part du groupe. « Nous sommes inquiets pour les postes de travail, les salaires et les conditions de travail des employé-e-s de Swiss et exigeons de sa direction qu'elle continue à faire tout son possible pour leur sauvegarde. De plus, le hub de Zurich doit conserver sa pertinence dans le système de Lufthansa », déclare le secrétaire syndical SEV Philipp Hadorn, président de SEV-GATA.

Un démantèlement des postes de travail, sur le plan social et des prestations de Swiss aurait aussi des répercussions sur d'autres entreprises proches du domaine de l'aviation, ainsi que sur le marché du travail zurichois et genevois, le tourisme helvétique et l'ensemble de notre économie nationale. « Il faudrait plutôt briser le cercle vicieux issu de la crise du corona au lieu de le renforcer », poursuit Philipp Hadorn.

Les négociations qui avaient été prévues le 30 septembre avec le personnel au sol de Swiss au sujet des mesures d'économie ont dû être annulées étant donné que Swiss n'a pas fourni aux syndicats les justifications de-

mandées au sujet de l'obligation pour Swiss d'appliquer des mesures de baisse des coûts au vu des contrats passés avec la Confédération.

Une discussion entre les syndicats et le directeur général sortant, le directeur financier et le directeur des ressources humaines est maintenant prévue. Philipp Hadorn attend de cette discussion qu'elle « serve à sauver la base saine de Swiss avec son personnel motivé. »

Thomas Klühr a déclaré dans une interview à « Schweiz am Wochenende » que Swiss s'attend actuellement à ce que ses activités diminuent de 20% à moyen et long terme. Dans ce cas, une réduction de 1000 des 9500 emplois actuels, d'ici 2 ans, serait suffisante et pourrait se faire sans licenciements mais avec des modèles à temps partiel avec sacrifice salarial et des retraites anticipées. Au premier trimestre 2021, son successeur dira si cela suffit ou, dit Klühr, si des licenciements seront alors nécessaires... « Au lieu d'envisager des licenciements si la situation se détériore, il est nécessaire de prolonger le chômage partiel si nécessaire ou de soutenir temporairement l'industrie aéronautique d'importance systémique et donc notre économie par une nouvelle injection financière » note Hadorn.

Swissport :

le vide conventionnel

Depuis le 1er octobre, les salarié-e-s genevois de Swissport vivent dans un vide conventionnel, l'entreprise n'ayant pas accepté de prolonger les CCT. Que se passe-t-il pour nos collègues? Jusqu'à nouvel avis, les conditions actuelles en vigueur restent inchangées.

Si toutefois, vous deviez constater une détérioration de vos conditions de travail (salaire ou horaire), n'hésitez pas à contacter votre secrétaire syndical SEV Pablo Guarino. Pour rappel, l'autorité de conciliation (CRCT) a été saisie par les syndicats pour trouver une solution. *ysa*

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les deux semaines. ISSN 2624-7828

Tirage: 9760 ex. (total 37 927 ex.), certifié REMP au 9 décembre 2019

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wylder

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: info@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütli 44, 8712 Stäfa; tél. 044 928 56 11; SEVzeitung@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-press: AZ Verlagsservice AG, Aarau; www.chmedia.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau, www.mittellandzeitungsdruck.ch

Le prochain journal paraîtra le 22 octobre. Le délai pour les annonces est fixé au lundi 12 octobre, celui de l'agenda au 15 octobre à 10h.

AD ZPV

Ralph Kessler élu président central

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Le 30 septembre à Langnau i.E. (BE), les délégués ZPV ont élu à l'unanimité Ralph Kessler pour succéder à Andreas Menet qui, le dernier jour de ses onze années de présidence, a remis au chef des CFF Vincent Ducrot, invité à cette assemblée, la résolution « Stop à l'Accompagnement de la clientèle 2020 ».

Ralph Kessler a pris ses fonctions de nouveau président central le jour qui a suivi l'AD. Il a 51 ans, habite à Olten et travaille aux CFF comme chef Assistance clientèle au dépôt d'Olten. Il fait partie de la ZPV depuis quasi 33 ans. Dès 1998 et jusqu'en 2003, il était actif au comité central en tant que responsable d'arrondissement, resp. coordinateur de la région Mitte. Dès 2001, il a fait partie de la commission du personnel pour représenter le personnel des trains au niveau surface et dès 2005, il a intégré la CoPe de la division Voyageurs, qu'il a présidée de 2015 à 2019. Il connaît donc parfaitement les questions liées au personnel CFF.

Les délégués ont procédé aux élections pour la période 2021-2024 et confirmé Jordi D'Alessandro à la vice-présidence qu'il occupait jusqu'ici ad intérim. Le jeune fribourgeois a aussi représenté la ZPV au comité SEV avec Carmine Cucciniello qui a été confirmé dans sa fonction, ainsi que tous les membres du comité central. Dans la CG, Daniel Oderbolz succède à Harald Führer à la présidence, Ernst Schipper devient membre remplaçant. 18 délégués ont été élus à la conférence CCT et à la commission CCT.

Engagement en faveur de l'Assistance clientèle

Vincent Ducrot, « directeur » des CFF – il préfère ce titre à celui de CEO – a exprimé dans son discours sur la situation actuelle des CFF un « engagement envers l'Assistance clientèle »:

c'était le titre qu'affichait une page de sa présentation. « Nous ne voulons pas démanteler l'Assistance clientèle mais essayer de l'optimiser. C'est vous qui établissez le lien, le contact direct avec la clientèle. Les voyageurs s'attendent à ce qu'il y ait du personnel dans les trains et sur les quais, c'est pourquoi nous avons augmenté sa présence. Ce n'est pas mon intention de créer des chemins de fer déshumanisés. »

La satisfaction de la clientèle envers le personnel des trains a augmenté depuis 2019. « Vous faites un bon travail et avez maîtrisé la période de confinement avec un grand professionnalisme », a déclaré Vincent Ducrot avec reconnaissance. Ceci malgré un sous-effectif de 100 postes à temps complet sur quelque 2000 assistant-e-s clientèle actuellement engagés. Parmi cet effectif, environ la moitié va partir à la retraite dans les six prochaines années. En 2020, 200 nouveaux collègues ont été ou seront formés, ils seront 250 en 2021, la tendance est à la hausse mais malgré tout, les sous-effectifs dominent.

Les délégués ont demandé une meilleure formation afin que toutes les catégories de trains puissent être accompagnées. Et que le projet de départ sans autorisation soit stoppé en trafic grandes lignes, qu'il y ait plus de place pour les vélos dans les trains comme demandé par le personnel des trains dans l'évaluation sur les duplex TGL et surtout: pas d'économies via les mesures salariales et les vacances! Vincent Ducrot a répondu que le politique attendait un sacrifice de la part du personnel. Mais le président SEV Giorgio Tuti a rétorqué: « Les CFF ont besoin de suffisamment de personnel motivé et une telle perspective ne les aide pas! »

Les délégués ont accepté 12 propositions: p. ex. que 2 jours libres au moins fassent suite à 5 jours de travail consécutifs ou plus, que les temps de trajet soient suffisants entre les trains et les locaux du personnel, et que le personnel de contrôle sporadique puisse faire des pauses aux heures des repas. Pour fêter le nouveau président, un apéritif attendait les participants.

« Accompagnement clientèle 2020 »: stop!

Lors de l'AD ZPV, le président central Andreas Menet a remis au chef des CFF Vincent Ducrot la résolution « Stop à l'Accompagnement de la clientèle 2020 ». Le texte se trouve sur le nouveau site internet www.zpv.ch et critique les promesses qui n'ont pas été tenues: sur les duplex du trafic grandes lignes, des trains de 400 mètres de long, il y a rarement plus de deux assistant-e-s clientèle, parfois même moins; les contrôles renforcés sont rarement effectués en trafic grandes lignes; les tours mixtes trafic régional / trafic grandes lignes ne sont pas réalisables dans la pratique. Le projet a donné lieu à un sous-effectif et ceci a occasionné plus de travail pour les répartiteurs; et il n'y a pas de vision d'ensemble de la quantité d'effectifs répartis sur chaque train. « Le projet doit être stoppé immédia-

tement », a déclaré Andreas Menet, « car 2 ans après son introduction il y a encore trop de contradictions et de chantiers en cours, et ceci ne peut pas être amélioré avec quelques petits rafistolages ou changements superficiels. Pour la ZPV, ce projet a échoué! »



Ralph Kessler (à gauche) succède à Andreas Menet.



Jordi D'Alessandro, Vincent Ducrot et Andreas Menet.

AS, BRANCHE VOYAGEURS

Sujets brûlants

AS-Branche Voyageurs Lors de la journée de branche P du 30 septembre, les participant-e-s ont traité de nombreux thèmes.

Les CFF sont critiqués à cause du manque de places pour les vélos en trafic grandes lignes. Celui ou celle qui désire prendre le train avec son vélo ne trouve souvent pas de place. C'est pourquoi la branche P verrait d'un bon oeil une obligation généralisée de faire une réservation pour le vélo, accompagnée par des règles claires, de manière analogue à la Deutsche Bahn. En outre les CFF doivent soutenir leur personnel et ne pas minimiser constamment les problèmes.

Lorsque des passagers voyagent sans titre de transport valable, les entreprises perdent de l'argent. Une étude montre comment on peut y remédier. La méthode la plus efficace pour lutter contre les resquilleurs reste d'effectuer des contrôles. Ceux-ci doivent être visibles et se dérouler tant de manière annoncée que par surprise. Une annonce des contrôles sporadiques serait une nouveauté.

Les CFF proposent une nouvelle app qui doit servir non seulement d'indicateur officiel et de shop pour les billets mais aussi de véritable conseiller en voyages. « Smartway », c'est son nom, apprend avec le temps à connaître les habitudes de voyage de l'utilisateur ou de l'utilisatrice. Ainsi l'app fait spontanément des propositions, par exemple en cas de perturbation. Et elle donne des informa-

tions sur les possibilités complémentaires de mobilité telles que le carsharing, les locations de vélos ou de trottinettes électriques. Les CFF promettent que les utilisateurs et utilisatrices feront, grâce à cette app, « leurs premiers pas dans une mobilité d'avenir ». Toutefois, qui veut bénéficier de cette avancée doit payer au niveau de ses données personnelles: l'app ne fonctionne pas de manière anonyme mais doit être chargée via le login SwissPass. Et elle requiert toutes sortes d'autorisations...

Du positif à la police des transports

Les nouvelles sont bonnes en ce qui concerne le lieu de service Zurich de la police des transports: les vestiaires ont été redéménagés de Zurich-Altstetten à la gare principale de Zurich. Ainsi les collègues peuvent rester à la gare de Zurich, ce qui est logique. Toute cette histoire de déménagement à Zurich-Altstetten n'aurait jamais dû se produire.

Deux nouvelles acquisitions permettent au personnel de Rida de conserver les postes de travail. Deux contrats ont été conclus pour les automates à billet ePOS. D'une part l'entreprise Aare Seeland mobil (ASM) va commencer cette année déjà à exploiter 54 appareils, d'autre part la Südostbahn (SOB) a commandé 35 ePOS pour l'année à venir. Etant donné que les CFF effectuent l'entretien des ePOS, ces signatures de contrats représentent un signal positif pour nos collègues des teams Automates et Services, ainsi que dans les autres domaines concernés.

La journée de branche 2021 sera placée sous le thème des institutions sociales et leurs interactions. Des expert-e-s donneront des trucs et astuces importants concernant leur utilisation et pour éviter les erreurs. A cause du coronavirus nous prévoyons d'organiser cette journée à l'automne 2021 seulement.

Calendrier 2021

Nos séances se dérouleront aux dates suivantes en 2021: 18.3/3.6/1.9/23/11.

COMITÉ SEV

Le Covid chamboulera-t-il l'agenda 2021 du SEV?

Vivian Bologna Les incertitudes liées à l'évolution sanitaire poussent le SEV à se poser des questions sur la tenue des événements à l'agenda de cette fin d'année, ainsi que pour le 1er semestre 2021. Le comité a discuté d'éventuels reports, mais aucune décision n'est tombée. La tenue du Congrès l'an prochain est au centre des réflexions. Des décisions seront prises au plus tôt fin octobre. Elles mettront dans la balance les intérêts de démocratie syndicale, la nécessité de garantir les mesures sanitaires et les questions d'ordre financier.

Budget accepté à l'unanimité

Avant cela, le comité s'est penché sur le budget 2021 présenté par le chef des Finances Aroldo Cambi. C'est à l'unanimité qu'il a approuvé le projet qui prévoit environ 12,7 millions de francs de dépenses (contre 13 millions en 2020). Un budget équilibré grâce à des réserves faites ces dernières années. Car du côté des recettes, la baisse du nombre de membres impacte les revenus puisque 80% du budget s'appuie sur les cotisations des syndiqué-e-s.

Sur le plan du résultat financier, Aroldo Cambi a prévu un revenu net d'environ 2% (provenant surtout des dividendes issus des actions), soit environ 600 000 fr. pour l'an

prochain. « Ce bénéfice ne tient pas compte des fluctuations boursières car ces dernières sont complètement imprévisibles. Il n'est pas urgent de procéder à une adaptation de la stratégie de placement, surtout dans le contexte négatif actuel. Une large diversification avec une répartition adaptée des risques reste toujours la meilleure sécurité contre des pertes démesurées », a-t-il expliqué au comité. Pour l'instant, la stratégie de placement du SEV lui a permis de réaliser de 2013 à 2019 un profit financier de 6,6 millions. « La crise du coronavirus va par contre probablement nous amener une grande perte en 2020 tant du côté des placements que de l'évolution des membres », a-t-il précisé.

Du côté des coûts, certains postes permettront quelques économies l'an prochain. Ainsi, le nombre de journaux syndicaux baissera à 15 éditions, ce qui permet des réductions des frais postaux et d'impression. De cette manière, le mandat d'économies sur la communication voté par le comité en 2014 est terminé. En contrepartie, la communication digitale sera renforcée avec plus de vidéos notamment.

Les coûts en personnel baisseront aussi, en lien avec des postes qui se superposaient en 2020.

COURS SYNDICAL ET AD PV

Que ma volonté soit faite...

Alex Bringolf/Serge Anet
journal@sev-online.ch

Après avoir salué les délégué-e-s des sections et les invité-e-s, le président central Roland Schwager ouvre le cours syndical de la PV qui porte sur le rôle des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte APEA. Madame Christener et les conférencières de Pro Senectute nous présentent cette instance professionnelle qui réunit des travailleurs sociaux, des psychologues, des juristes, etc. et qui est chargée par la loi de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Le mandat pour cause d'inaptitude permet, lorsqu'une personne n'est plus capable de discernement, de charger un mandataire de tâches

dans les domaines de l'assistance personnelle, de la gestion du patrimoine et des actes juridiques. Les directives anticipées du patient fournissent au corps médical des informations importantes sur les traitements, le don d'organes et la représentation dans les décisions médicales lors d'incapacité de discernement du patient. Si ces documents sont établis correctement, tout est plus clair pour tous les intervenants et l'APEA n'a pas à s'en occuper.

Cela devient plus difficile pour les proches et les médecins quand rien n'a été fait. L'APEA devra alors prendre des mesures si des personnes ayant besoin d'aide n'ont pas pourvu à leur soutien ou n'en disposent pas ou pas en suffisance. Il s'agira alors de nommer les personnes compétentes pour fournir cette as-

sistance et aider à prendre les décisions médicales. Vous trouvez des informations sous prosenectute.ch et kescha.ch.

Mercredi 30 septembre, l'Assemblée des délégué-e-s a traité les points statutaires et adopté le rapport annuel. Egon Minikus, caissier central, a donné quelques explications sur les comptes annuels qui ont été adoptés dans la foulée. Les élections pour la période 2021-24 ont vu tous les titulaires confirmés par applaudissements. Patrick Rouvinez entre à la CG pour Othmar Zwissig qui a terminé son mandat.

Aroldo Cambi, administrateur des Finances SEV, a présenté un exposé technique sur la Caisse de pensions CFF. La grande proportion de retraité-e-s lui pose des problèmes spécifiques. La rémunération du capital des rentiers est plus élevée que



celle des actifs et absorbe des moyens importants. Les experts recommandent de baisser encore le taux technique dès 2021. Proposition que le Conseil de fondation doit examiner en lien avec sa stratégie de placements durables. Dommage que seulement 14.7% des actifs aient participé aux élections de ce Conseil. Les candidats du SEV ont tout de même été élus (voir en page 3).

Les négociations FVP vont se poursuivre en décembre. On parle de rabais moins élevés. L'OFT est partenaire aux négociations dès lors que, à la différence des CFF, presque toutes les entreprises privées doivent financer les FVP par le trafic régional. Les indemnités pour ce trafic sont en partie à la charge des cantons. La PV continue à défendre le maintien du système actuel et refuse tout bousillage.

La récolte de signatures pour l'initiative AVS se poursuit bien que le coronavirus ait changé le contexte socioéconomique. Les travailleurs subissent des baisses de salaire et des licenciements. La PV a des doutes sur cette poursuite.

Andrea-Ursula Leuzinger, présidente de l'AD et membre de la Commission des femmes SEV, nous a présenté des chiffres impressionnants sur le travail non rémunéré des femmes (5,66 milliards d'heures, soit 248 milliards francs), les heures non payées pour s'occuper des enfants (env. un milliard) et les écarts de salaire par rapport aux hommes (100 milliards de frs).

Roland Schwager répond encore à quelques questions des délégués et Andrea-Ursula peut mettre un terme à cette intéressante assemblée des délégués.

Sections

8.10 ZPV Brigue

L'assemblée d'automne se déroule ce jeudi 8 octobre à 17h au Restaurant Romantica. Le comité se réjouit de vous voir nombreux et nombreuses. L'inscription n'est pas nécessaire.

13.10 PV Genève

Après l'annulation de l'assemblée de printemps, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale du mardi 13 octobre à 14h30. Participation limitée à 50 personnes, inscription au 076 332 93 70, masque obligatoire, gel à l'entrée. L'ordre du jour est statutaire, il faut discuter et approuver les comptes et les divers rapports. Les élections générales sont aussi au programme. Le comité cherche toujours un renfort. Nous devons aussi préparer la relève pour que vive votre section genevoise. Avis aux personnes intéressées, c'est le moment de vous manifester.

Après un tour de l'actualité syndicale, nous boirons le verre de l'amitié dans le respect des distances.

Le comité

29.10 PV Vaud

Chères et chers collègues, nous vous invitons à participer à notre unique assemblée générale 2020 dès 14h à la Maison du Peuple, Pl. Chauderon

5, Lausanne, Salle Jean Villard-Gilles.

Après l'hommage aux disparus, nous passerons à l'ordre du jour statutaire avec, en particulier, les comptes 2019, le rapport du président, les infos sur nos dernières activités 2020 et le programme 2021.

Cette année marquant la fin d'une législature, nous procéderons également à l'élection du comité et du président pour la législature 2021-2024.

Après une courte pause, le président central PV, **Roland Schwager**, nous fera l'honneur de sa présence et nous donnera connaissance des dernières actualités syndicales et des objectifs futurs de notre sous-fédération.

Les conjointes et conjoints sont les bienvenus. Mesures Covid : Toutes les dispositions seront prises pour respecter la distanciation et la désinfection des mains. Chacun est responsable d'avoir un masque et en cas de symptômes (fièvre, toux, etc.), merci de rester à votre domicile.

Le comité

14.11 Travaux Arc lémanique

L'assemblée générale d'automne aura lieu dès 10h15 au Buffet de la Gare à Martigny. Port du masque recommandé. Thèmes: élections, jubilaires.

16.11 AS Ovest

L'assemblée générale d'automne a lieu le lundi 16 novembre à 18h15 à Lausanne, à l'espace Dickens, Av. Charles Dickens (à côté du secrétariat régional SEV).

Invité : Giorgio Tuti, président du SEV. Repas offert par la section en fin d'assemblée. Au vu de la situation avec le Covid-19, le nombre de places est limité. Inscription pour l'assemblée et le repas obligatoire par mail jusqu'au 15 octobre : ouest@as-online.ch ou auprès du secrétaire par sms/tél : 079/172.39.31

18.11 PV Fribourg

C'est avec plaisir que votre comité vous invite à participer à la traditionnelle assemblée d'automne de la section le mercredi 18 novembre à 10h30 à l'Auberge de la Gare de Grolley. Cette invitation est susceptible de changer suivant l'évolution sanitaire. Vous êtes priés de retirer vos agendas auprès du caissier, Charly Savary, dès votre arrivée. Les dispositions légales en matière de prévention du coronavirus seront appliquées lors de l'assemblée et lors du repas. Veuillez, s'il vous plaît, vous y conformer. L'ordre du jour sera à votre disposition sur les tables. A l'issue de l'ordre du jour, notre collègue **Roland Schwager**, président central de SEV-PV, répondra à vos questions lors d'un exposé interactif portant sur l'actualité syndicale en général et les questions de retraite en particulier.

Repas dès 12h30 : salade de saison, paupiettes de bœuf avec cornes d'abondance, pommes mousselines et légumes, glace cannelle et compote de pommes. Le repas, les eaux minérales sur les tables et les cafés sont pris en charge par la caisse de la section. Le vin et les autres boissons sont à payer directement au personnel du restaurant.

Veuillez annoncer votre présence jusqu'au 8 novembre à midi dernier délai, avec votre conjointe/conjoint au secrétaire, JL Scherz, soit par e-mail : jlscherz@bluewin.ch ou tél./SMS au no 079 252 02 51.

Au plaisir de vous accueillir à Grolley

Le comité

GRUPEMENT PENSIONNES ET VEUVES TN

Une belle virée

J.-M. Pantet Ce ne sont pas moins de 22 personnes qui ont participé, le vendredi 18 septembre, à la traditionnelle sortie annuelle qui avait comme but cette année la visite de la fabrication du fromage la Tête de Moine à Saignelégier.

Le car de la maison Buchard nous a conduits jusqu'à la première « escale » de notre voyage au restaurant Le paysan Horloger au village des Bois pour un café croissant sur la terrasse du restaurant.

Nous continuons en direction de Saignelégier avec une bonne humeur dans notre véhicule de transport pour la journée, deuxième arrêt et but de notre voyage Saignelégier où nous avons pris le repas

de midi au restaurant de la Poste. Le repas qui nous attendait nous a comblés. Ensuite, visite de la fabrication du fromage de la Tête de Moine, une visite qui a été de bon augure pour tous les participants.

Nous repartons pour Neuchâtel avec un dernier arrêt pour se délasser à l'hôtel de la Croisée à Malvilliers-Boudevilliers. Dans le car du retour, prise de parole du nouveau président de section actif Telmo Simoes qui était notre invité. Il s'est présenté aux pensionnés et veuves TN. Puis arrivée à Neuchâtel à 18h45. Fin de notre sortie. Merci au responsable de la journée Jean-Michel Pantet ainsi qu'à René Plattet.

Millioud Bernard; 1940; Echallens, VPT Lausanne-Echallens-Bercher.

Roulin Emmeline; 1920; veuve de Armand, Echallens-Denges, PV Vaud.

Savoy Gina; 1928; veuve de Victor, Ollon VS, PV Valais.

Schouwey Clovis; 1933; chef de manoeuvre, La Chaux-de-Fonds, PV Neuchâtel.

Seiler Maria-Anna; 1927; veuve de Frédéric, Genève, PV Genève.

Simonetta Madeleine; 1928; veuve de Jean, Glis, PV Valais.

Tzard Marcelle; 1921; veuve de Julien, Forel FR, PV Vaud.

Zuppiger Robert; 1940; chef de service, Lausanne, PV Vaud.

Zutter Frieda; 1926; veuve d'Otto, Biel/Bienne, PV Biel-Bienne.

DÉCÈS

Conus Gisèle; 1930; veuve d'André, Schmitten FR, PV Neuchâtel.

Dutoit-Décostrerd Marlyse; 1935; Bossonnens, VPT VMCV.

Gafner Hélène; 1933; veuve de Werner, Bassecourt, PV Jura.

Javet Denise; 1927; veuve d'André, Sugiez, PV Fribourg.

Maître Tilly; 1923; veuve de Marius, Cruce de Arinaga, PV Neuchâtel.

Agenda 14/20

L'ENGAGEMENT DES ONG

L'eau est un bien précieux menacé



Françoise Gehring/communiqués
francoise.gehring@sev-online.ch

Elle devrait être accessible à tous mais ce n'est pas le cas, en fait l'eau est de plus en plus menacée. Des milliards de gens dans le monde souffrent du manque d'eau avec toutes les conséquences que l'on connaît sur l'hygiène et les mesures sanitaires. Ce sont quelque 2,2 milliards de personnes qui ne disposent pas de services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité et 4,2 milliards qui sont privés de services d'assainissement gérés en toute sécurité. Et 3 milliards de gens ne possèdent même pas d'installations de base pour se laver les mains. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Unicef et de l'OMS.

Ce rapport révèle que 1,8 milliard de personnes ont accès depuis l'an 2000 à des services élémentaires d'approvisionnement en eau potable mais qu'il existe d'importantes inégalités en matière d'accessibilité, de disponibilité et de qualité de ces services. Il est estimé qu'une personne sur 10, soit 785 millions de personnes, n'a pas encore accès aux services de base pour l'eau. Parmi elles 144 millions continuent de boire de l'eau de surface non traitée.

Chaque jour, ce sont plus de 700 enfants âgés de moins de 5 ans qui meurent de diarrhée en raison de services EAH (eau-assainis-

sement-hygiène) inadéquats. Ce sont les chiffres de l'Unicef qui rappelle que d'ici à 2040, environ 1 enfant sur 4 vivra dans une région soumise à un stress hydrique extrême. Toutefois les enfants ne seront pas les seuls à en souffrir. Dans le monde entier, plus de 3,5 milliards de gens (soit environ la moitié de la population mondiale) souffrent d'une grande pénurie d'eau durant au moins un mois par an-

En savoir plus sur les projets de la Croix-Rouge suisse:
www.redcross.ch/fr/

née. Et environ 2 milliards souffrent d'un tel manque pendant au moins six mois par année. Selon l'Unicef, presque 160 millions d'enfants vivent dans des régions de grande sécheresse, voire de sécheresse extrême. Et environ 500 millions d'enfants vivent dans des régions soumises à d'énormes risques d'inondations à cause de cataclysmes météorologiques tels que les cyclones, les ouragans et les tempêtes, et du relèvement du niveau de la mer. Tout ceci rend encore plus difficile l'accès à l'eau potable en toute sécurité. Surtout pour les plus vulnérables: «L'eau contaminée représente une menace énorme pour la vie des enfants. L'eau et les changements climatiques sont indubitablement liés. Un changement climatique se perçoit souvent au travers d'un changement de l'eau: la météo peut influencer la quantité et la qualité de l'eau potable disponible dont

les enfants ont besoin pour survivre», précise l'Unicef.

Il y a beaucoup d'organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans des projets visant à garantir l'accès à l'eau pour celles et ceux qui en ont besoin. La Croix-Rouge suisse par exemple affirme ses intentions: «Jour après jour, dans le monde entier, nous nous engageons pour mettre fin à cette injustice. Nous œuvrons à l'aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires permettant entre autres de se laver les mains et d'améliorer l'hygiène, afin que toujours plus de personnes puissent vivre dans de bonnes conditions.»

L'utilisation d'une eau saine, l'installation de sanitaires et l'amélioration de l'hygiène permettent chaque année de sauver la vie de plus de 360 000 enfants de moins de cinq ans. La Croix-Rouge agit aux quatre coins de la planète afin que les gens bénéficient d'eau potable et de meilleures conditions hygiéniques. «Au Togo et au Bangladesh par exemple, les bénévoles de la Croix-Rouge informent les habitants sur les conséquences du manque d'hygiène et leur enseignent à construire des latrines et à purifier l'eau pour la consommation. Parce que l'eau potable et l'hygiène sont deux conditions essentielles pour rester en bonne santé.»

Les propositions de l'Unicef

L'Unicef a édité une feuille de route pour favoriser un meilleur accès à l'eau et aux services qui y sont liés:

1) Il faut améliorer la manière d'extraire, d'utiliser et de gérer les ressources hydriques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ceci est essentiel pour l'atténuation des changements climatiques et pour favoriser l'adaptation.

2) Il faut une transition vers des systèmes hydriques qui utilisent l'énergie solaire.

3) La coopération transfrontalière et entre les régions doit être renforcée pour gérer les ressources hydriques et affronter les impacts climatiques qui dépassent les frontières nationales.

Ceci requiert une action coordonnée de la part des Etats concernés.

4) Les services hydriques, hygiéniques et sanitaires dans les villes, les communautés, les écoles et dans les structures sanitaires doivent devenir résistants aux changements climatiques pour garantir un accès durable à l'eau potable pour tous les enfants.

5) Parmi tous les acteurs, les risques climatiques devraient être un thème dans toutes les politiques et tous les services liés à l'eau et aux structures hygiéniques et sanitaires, et des investissements doivent être effectués pour les populations à risque.



WESTERN LINE MUMBAI

Eleni Kougionis

La ligne de l'ouest (Western Line) de Mumbai, en Inde, transporte chaque jour 3,5 millions de personnes. Dans les trains très souvent bondés, les femmes étaient régulièrement victimes d'agressions sexuelles. L'introduction dans les années '90 de com-

partiments réservés aux femmes a apporté davantage de sécurité et fait baisser le nombre d'agressions. Dans notre dernier journal, la qualité de la photo de @l_u_t_h_o_r n'était hélas pas bonne. Retrouvez-la sur notre site internet www.sev-online.ch.

QUIZ

As-tu bien
lu ton journal?

1. Quel est l'âge de la nouvelle présidente centrale LPV?

- a. 25 ans
- b. 53 ans
- c. 47 ans
- d. 62 ans

2. Combien y aura-t-il d'édition du Journal SEV en 2021?

- a. 45
- b. 15
- c. 36
- d. 21

3. Combien de personnes dans le monde n'ont pas d'accès à des services d'eau potable sûrs?

- a. 2,2 milliards
- b. 700 millions
- c. 4 milliards
- d. 900 000

4. Quel est le métier de Reto Burger?

- a. Ramoneur
- b. Responsable RH
- c) Employé de guichet CFF
- d) Agent de voyage BLS

Pour participer, merci de nous envoyer tes réponses d'ici le **mercredi 14 octobre 2020** avec ton nom et ton adresse.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur le net: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, quiz, Case postale, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera désigné-e par tirage au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achat de livres d'une valeur de 40 fr.**

Nous publierons le nom du/de la gagnant-e et la solution dans notre prochain numéro. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

La solution du concours N° 13 : *c/a/c/a*

Josef Schuler, d'Adliswil, membre de la VPT Sihltal, remporte **des chèques REKA d'une valeur de 40 fr.**

SUR LES TRACES DE ...

Reto Burger,
agent de voyage
BLS

Reto Burger (ici au musée « Das Depot ») souhaite faire connaître le monde des cheminots.

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Homme pondéré mais très engagé, Reto Burger s'est entièrement consacré aux transports publics et à l'action politique à divers niveaux. A 47 ans, il occupe au SEV depuis six ans le poste de secrétaire de la section VPT-BLS, où il relaie les revendications de ses collègues. Originaire de Suisse orientale, il travaille actuellement à Morat en tant qu'agent de voyage auprès de BLS.

J'ai rendez-vous avec Reto à la gare de Morat, durant sa longue pause de midi. Comme il habite dans la vieille ville de Morat, il s'accommode aisément de ces tranches horaires indispensables durant la saison d'été. Pour son portrait, Reto a choisi un lieu particulier: le « Dépôt », une antenne du petit musée du Chemin de Fer de Courlevon qui, depuis juin, a pris ses quartiers dans l'ancien dépôt des locomotives, à la gare de Morat. Reto fait partie du comité, au sein duquel il se dévoue corps et âme, notamment parce que cette collection raconte les transports et l'histoire, proche et lointaine, de la région. « A mes yeux, il est essentiel de sensibiliser le public à notre passé: si l'on veut comprendre l'avenir, il faut en effet bien connaître le passé », estime-t-il en philosophe. « Nous ne sommes qu'un petit point sur la longue ligne du temps. »

Reto Burger est né en Suisse orientale où, depuis sa plus tendre enfance, il a développé une véritable passion pour les transports publics. Il n'est donc pas surprenant que, jeune adulte, il ait fréquenté l'Ecole des Transports de Saint-Gall, avant d'effectuer un apprentissage de deux ans d'agent du mouvement ferroviaire auprès des CFF. « J'étais un généraliste comme il n'en existe bientôt plus à l'heure actuelle », fait-il remarquer. « Chaque gare était une petite entreprise; tous, nous exerçons notre activité aussi bien dans la vente que dans la circulation des trains ou le trafic des marchandises. » En ce temps-là, le monde était encore analogique. Avec l'arrivée du numérique, beaucoup de choses ont changé, et rares sont les petites gares de l'époque qui sont encore desservies aujourd'hui. Comme celle de Morat, où Reto a atterri il y a onze ans. A l'époque, il était encore employé par les CFF, mais il effectuait des mandats de vente pour le compte de BLS.

Il y a sept ans, il a abandonné son rôle de généraliste pour devenir agent de voyage au sein de BLS. « J'aime bien être en contact avec les gens, et les TP ont toujours été une affaire de cœur: mon job est donc une bonne combinaison

des deux », commente Reto en riant. Mais avec l'automatisation croissante, il s'inquiète aussi un peu pour l'avenir de « sa » gare.

Reto Burger et le SEV ont en commun une longue histoire. « Jadis il y avait beaucoup d'accidents dus aux difficultés de communication, par exemple en raison d'une mauvaise liaison radio ou d'une culture de la sécurité déficiente. Et quand quelque chose se passait, la personne atteinte n'était guère soutenue. C'est notamment sur la pression du SEV que la situation a considérablement évolué », insiste-t-il. Membre du syndicat depuis 27 ans, il s'est laissé convaincre par le président de section et le caissier de l'époque, il y a six ans, d'endosser la fonction de secrétaire de la section VPT-BLS. Durant cette période, un événement particulier s'est produit. C'était en 2015, lors de la crise monétaire. BLS a fait une « offre » à ses employé-e-s: deux heures de travail en plus par semaine pour le même salaire. « Alors le SEV a convoqué une assemblée plénière particulièrement bien fréquentée, même par des non-membres, qui fut un franc succès! », raconte-t-il, puisque le temps de travail hebdomadaire n'a pas été augmenté, le BLS retirant finalement son offre.

Reto estime que le SEV n'est pas seulement l'indispensable représentant du personnel des transports: lorsqu'il en va de questions environnementales, il est aussi une puissante force politique. Ainsi, le SEV s'engage en faveur du transfert des marchandises de la route au rail et met tout en œuvre pour que les TP, un modèle de réussite, continuent de se développer. Cette approche résolument durable, le secrétaire de la VPT-BLS la retrouve dans l'initiative pour des multinationales responsables, raison pour laquelle il milite en sa faveur au sein du comité local. Enfin, en tant que membre du Conseil général de Morat (le législatif de la ville) dans les rangs socialistes, Reto s'engage également sur le terrain politique. Ses nombreux mandats ont d'ailleurs contribué au fait que Reto se soit établi ici, à Morat, alors que son dialecte ne cadre pas vraiment avec cette petite cité de la Suisse romande.

C'est peut-être difficile à croire, mais Reto est tout-à-fait capable, parfois, de ne rien faire. Par exemple chez lui à savourer une tasse de café, ou dans le train à regarder par la fenêtre. Il tente ainsi d'échapper au flot d'informations qui nous submerge. C'est pourquoi, après toutes ces années, il est resté un grand lecteur de journaux. « Pour être approfondis, de nombreux sujets exigent en effet davantage qu'un gros titre ou trois courtes phrases à l'emporte-pièce », conclut-il.

PILOTE UN JOUR ...

Pidi Zumstein

